

# PRÈS DE 1,4 G\$ POUR OFFRIR AUX ENFANTS DE 0 À 8 ANS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSIR



## FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS LES ENFANTS

1 135 761 000 \$

- Soutenir les écoles, le personnel enseignant et les élèves par l'ajout de 500 ressources professionnelles.
- Soutenir financièrement divers organismes pour qu'ils puissent joindre les parents des enfants qui ne fréquentent pas de services éducatifs, en particulier ceux de milieux défavorisés et ceux issus de l'immigration, et leur offrir un service éducatif adéquat.
- Renforcer la détection des enfants de 0 à 5 ans vivant en contexte de vulnérabilité ou qui démontrent des difficultés sur le plan du développement et établir avec le MSSS une entente pour mettre en place des mécanismes officiels de collaboration visant la continuité et la fluidité entre le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) et le réseau des services sociaux.
- Offrir, dans l'école, un dépistage des troubles de la vue aux élèves de l'éducation préscolaire.
- *Partir du bon pied!* : Ajout de ressources pour appuyer les enseignants de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année.
- Bonifier :
  - l'allocation pour un centre de la petite enfance (CPE) ou une garderie recevant des enfants issus d'un milieu défavorisé pour embaucher du personnel ou d'offrir des biens et des services supplémentaires adaptés à leurs besoins particuliers.
  - la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les SGEE pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins.
- Accueillir davantage d'enfants handicapés par installation donnant droit à l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé.
- Poursuivre l'ouverture de classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé.
- Analyser les critères d'admission de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé.
- Mettre en place un projet pilote dans quatre classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, majoritairement composées d'enfants issus de milieux pluriethniques et plurilingues dans une perspective d'apprentissage du français et d'intégration scolaire et sociale.
- Soutenir :
  - l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, en classe et au service de garde scolaire.
  - les écoles primaires en milieu défavorisé pour leur permettre d'offrir à leurs élèves un petit déjeuner nutritif tous les jours, notamment par un partenariat avec le Club des petits déjeuners.
- Éliminer, pour certains parents, les frais liés aux sorties éducatives et culturelles organisées par les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées.
- Mettre en place des projets pilotes en vue d'offrir des petits déjeuners aux enfants dans les SGEE en milieu défavorisé.



## ASSURER AUX ENFANTS DE 0 À 8 ANS DES TRANSITIONS HARMONIEUSES ENTRE LES MILIEUX ÉDUCATIFS

30 340 000 \$

- Créer un dossier standardisé, remis aux parents, qui permettra de colliger les renseignements relatifs au développement de l'enfant, renforcera la détection de difficultés et favorisera la transmission des informations.
- Mettre en place un dossier numérique unifié de l'élève qui le suivra tout au long de son parcours scolaire.
- Élaborer et promouvoir, à l'intention des parents et du personnel des SGEE et de l'éducation, divers outils et services disponibles dans ces deux réseaux favorisant une transition harmonieuse de l'enfant vers l'école.
- Soutenir financièrement les SGEE pour faciliter la transition de l'enfant vers l'école, notamment par des visites dans les écoles, des activités avec des élèves plus âgés et des échanges d'information entre les parents, les SGEE et les écoles.
- Allouer un soutien financier, par appel de projets, aux comités de concertation régionaux de l'Entente MSSS-MEES pour mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer les interventions touchant le développement des jeunes.



## SOUTENIR DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ

96 925 000 \$

- Réviser le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et identifier les éléments essentiels qui devraient obligatoirement être mis en œuvre.
- Mettre en place, dans les SGEE, une mesure d'évaluation de la qualité éducative et élaborer des mesures d'accompagnement qui seront offertes à ceux-ci dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.
- Renforcer l'arrimage entre les programmes de maternelle 4 ans et 5 ans et ceux du premier cycle du primaire, et créer un nouveau cycle préscolaire visant à assurer la continuité de la maternelle 4 ans et 5 ans.
- Augmenter le financement des SGEE pour leur permettre d'acquérir du matériel éducatif et des outils pédagogiques, et d'organiser des sorties ou des activités éducatives.
- Soutenir :
  - l'organisation de formations à l'intention du personnel éducateur des SGEE dans les installations.
  - le personnel éducateur, notamment par la création d'outils pratiques, pour améliorer ses interventions auprès des enfants ayant des besoins particuliers ou issus de l'immigration.
  - l'apprentissage du français et l'intégration des élèves issus de l'immigration à l'éducation préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.
  - la recherche sur les déterminants de la réussite éducative associés au développement global des enfants de 0 à 8 ans ainsi que la diffusion et le transfert des résultats.
  - les commissions scolaires pour appuyer la mise en œuvre du programme d'éducation préscolaire 4 ans en soutenant financièrement l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans TPMD et l'acquisition de matériel adapté aux enfants de cet âge au service de garde scolaire.
- Élaborer et mettre en place une formation axée sur l'appropriation du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et du dossier standardisé du développement des enfants.
- Élaborer deux nouveaux cadres de référence pour les SGEE, soit un sur le développement social et affectif et un autre sur le développement cognitif et langagier.
- Accompagner le personnel scolaire dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cycle d'éducation préscolaire.
- Créer une table de travail sur l'éducation préscolaire dans le cadre du chantier sur la valorisation de la profession enseignante et sur l'autonomie professionnelle du personnel enseignant.
- Entamer les travaux d'analyse visant à déterminer le besoin de réviser les diplômes du collégial en éducation à l'enfance.
- Augmenter les allocations spécifiques des bureaux coordonnateurs pour réaliser des projets visant l'amélioration de la qualité éducative des SGEE en milieu familial.
- Créer un programme d'aide financière destiné aux associations nationales de SGEE pour la réalisation de projets visant l'amélioration de la qualité et de la réussite éducative.
- Financer des projets d'aménagement ou de réaménagement des aires de jeux extérieures des CPE.



## PERMETTRE À TOUS LES ENFANTS D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES EN LECTURE, EN ÉCRITURE ET EN MATHÉMATIQUE À LA FIN DE LA DEUXIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

32 210 000 \$

- Développer la littératie chez les enfants et les parents :
  - Volet 1 : Programme de littératie familiale dans les bibliothèques publiques et programme d'accompagnement à l'éveil et à l'apprentissage de la lecture dans les bibliothèques scolaires.
  - Volet 2 : *Un livre, un laissez-passer pour ma réussite!* Achat de livres adaptés aux étapes d'apprentissage de la lecture pour les classes d'éducation préscolaire (4 et 5 ans) et du premier cycle du primaire.
  - Volet 3 : Animation d'une plateforme numérique nationale de diffusion de ressources liées à la littératie.
- Encourager l'intérêt pour la lecture par la publication d'un journal périodique destiné aux enfants de 3 à 5 ans et d'un autre pour les enfants de 6 à 8 ans, en mettant à profit les auteurs et les illustrateurs jeunesse québécois.
- Soutenir :
  - les centres d'éducation des adultes par des activités familiales d'éveil à la lecture tout en favorisant le rehaussement du niveau de littératie des parents.
  - les actions des Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, entre autres, la mise sur pied de projets de littératie.
  - les enseignants pour assurer un bon arrimage entre le préscolaire et le primaire, notamment pour que les enfants apprennent à connaître les lettres de l'alphabet à la fin de leur éducation préscolaire.
- Élaborer des guides à l'intention du personnel des SGEE, de la maternelle 4 ans, du programme Passe-Partout, des services de garde en milieu scolaire et des organismes soutenant les écoles, les familles immigrantes ou ceux qui offrent des activités de halte-garderie communautaire.
- Mettre en place un programme de soutien financier pour le déploiement de nouveaux projets nationaux, régionaux et locaux visant à soutenir l'éveil à la lecture, à l'écriture et à la mathématique.



## ACCOMPAGNER LES PARENTS ET FAVORISER LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DES ACTEURS

97 100 000 \$

- Développer, sur le Web, des cartes interactives permettant la géolocalisation des services aux familles.
- Élaborer un document d'information sur l'ensemble des services offerts aux familles sur les différents territoires et le remettre aux parents lors du suivi de grossesse et à la naissance pour qu'ils puissent s'y référer au besoin.
- Ajouter des agents de transition, pour bonifier, notamment, le travail des intervenants du programme Passe-Partout, pour un accompagnement des parents.
- Mettre en place un programme de soutien financier pour valoriser et faciliter l'implication des parents.
- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation s'adressant aux parents d'enfants de 3 à 5 ans pour souligner l'importance d'un examen de la vue avant l'entrée à la maternelle.
- Rehausser le financement accordé aux organismes communautaires Famille et aux haltes-garderies communautaires dans le but de renforcer leur capacité à accompagner les parents ayant les plus grands besoins de soutien pour assumer leur rôle dans le développement global et la réussite éducative de leur enfant.
- Soutenir l'organisation d'activités d'accompagnement destinées aux parents.
- Créer un mécanisme de concertation national pour assurer la cohérence des actions éducatives auprès des enfants de 0 à 8 ans.

## DES OBJECTIFS ET DES MESURES DIGNES DE NOS ENFANTS

Élaborée à partir d'une vision ambitieuse et innovante, la Stratégie *Tout pour nos enfants* représente une des pièces maîtresses de la mise en œuvre de la Politique de la réussite éducative – *Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, lancée en juin 2017.

Visant cinq objectifs, elle propose des mesures et actions concrètes qui permettront de porter à :

- 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement, d'ici 2025;
- 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire dans le réseau public, d'ici 2030.

# TOUT POUR NOS ENFANTS



STRATÉGIE  
0-8 ANS

SUIVEZ-NOUS :



#Stratégie08ans

EDUCATION.GOUV.QC.CA